



Gonfleur Délice N° 31

Sud Aérien DGI

EDITO:

Une rentrée en colère !

Nous refusons que soit supprimé le droit de partir à la retraite à 60 ans.

Nous refusons l'allongement des durées de cotisations.

Il n'y a pas de fatalité. Les fonds sont là. Il s'agit d'un choix politique.

La part des dividendes aux actionnaires dans le PIB est passée de 3,2% en 1982 à 8,5 % aujourd'hui.

Pas de cotisations sociales sur les stock-options, c'est 3,3 milliards de moins dans les caisses de la sécu en 2007.

Participation et intéressement exonérés de cotisations sociales, c'est 5 milliards de moins dans les caisses de l'assurance retraite.

Exonérations des cotisations sociales liées aux mesures (inefficaces) pour l'emploi, c'est 3 milliards d'euros manquants.

Il faut soumettre tous les revenus distribués à cotisation. Il faut remplacer la rigueur salariale par un gramme de rigueur financière, un point c'est tout ! **Les dividendes sont improductifs et alimentent la spéculation financière.**

La réforme des retraites pose surtout une question simple : **tous ensemble ou chacun pour soi ?** Car l'actuel système par répartition, hérité du Conseil National de la Résistance, organise par la solidarité intergénérationnelle un « tous ensemble ». Les actifs du présent financent les retraites des actifs d'hier.

Allonger les durées de cotisations revient à renforcer l'assurance individuelle pour sa propre retraite. **Les assureurs jubilent, AXA & Co se frottent déjà les mains car ils vont s'en mettre plein les poches...**

Ensemble tout est possible !



Un pacte avec le diable :

Alors qu'Air France porte systématiquement plainte contre certaines low-cost en Europe telles que Ryanair, pour concurrence déloyale, elle est paradoxalement la compagnie traditionnelle qui passe le plus d'accords commerciaux avec ce type de transporteurs.

En signant récemment des accords avec Jetstar et Flybe, Air France est la compagnie classique qui pactise le plus avec les transporteurs à bas coûts.

Malgré les discours de façade qui se veulent rassurants, nous avons de quoi être inquiets car Air France aligne bel et bien ses réseaux courts et moyen courriers sur un **modèle à bas coûts**. Rappelons pour ceux qui en douteraient encore que ce modèle économique est synonyme de **régression sociale** et de perte de qualité.

Coup de Karcher sur les effectifs

C'est vrai qu'à force de prendre les salariés d'Air France pour des délinquants avec des fouilles au corps humiliantes dans des postes de contrôles qu'on appelle des PIF, ce que nous avons prévu est en train de se réaliser. Air France, a utilisé les quelques mois de récession pour « nettoyer au Karcher » les effectifs au sol. Et elle compte continuer sur sa lancée pour obtenir **d'ici 2011, 8% de baisse d'effectif par rapport à 2009.**

Dans certains secteurs de la DGI l'effet se fait déjà sentir, et lorsque les agents qui prennent de plein fouet la surproductivité induite exigent des remplacements, ils se voient répondre que « la reprise est fragile » ou bien que « la réorganisation et l'amélioration des modes de fonctionnement » vont régler tous les problèmes **Et bla bla bla.....**



Chapeau Spinetta !

Grâce à sa retraite chapeau, Spinetta touche une coquette somme entre 300 000 et 400 000 € annuels aux frais des salariés d'Air France/KLM. En effet, **un fond créé en 2004** par la compagnie assure à un certain nombre de ses plus hauts cadres une retraite chapeau qui nous coute au moins **15 millions d'Euros par an**.

Les PÔVRES ! Et pourquoi pas une collecte à la cantine tant qu'ils y sont. Un minimum de justice sociale voudrait que cette mesure soit abrogée.

Chantage à l'anglaise...

D'abord on vire des mécanos d'Air France dans les escales et ensuite on exige la rédaction des documents avions (ATL/ACL) en anglais.

Un jugement en instance sur l'utilisation de l'anglais chez General Electric Medical System a pourtant imposé à l'entreprise de respecter l'article L 122-39-1 du code du travail qui reprend la loi Toubon pour la défense de la langue française : « **Tout document comportant des obligations pour le salarié ou des dispositions dont la connaissance est nécessaire à celui-ci pour l'exécution de son travail doit être rédigé en français.** ». Et après on se le fait reprocher lors des entretiens annuels !

Mécanos nomades :

A la baisse de charge de travail pour cause de blocs C partis sous d'autres cieux, la direction répond par la mise en place d'une mobilité généralisée des mécanos. D'un autre côté, la direction d'AF fournit des clients A320 et moyen-courrier dans sa filiale A.T.I au Maroc. Dans combien de temps, des avions d'Air France à Casablanca ?!

Confier les clés du poulailler au renard

C'est ce que s'apprête à faire discrètement le gouvernement avec la médecine du travail, dans un amendement passé en catimini et qui sera examiné par l'Assemblée nationale, dans le cadre du volet « pénibilité » de la réforme des retraites. A la surprise générale, ce texte prévoit que, désormais, « **les missions du médecin du travail sont exercées sous l'autorité de l'employeur** », lequel doit également désigner « *la ou les personnes compétentes dans l'entreprise pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise* ». **Ainsi donc, le salarié remettrait entièrement sa santé entre les mains de son patron.** Une médecine du travail aux ordres du patron !

Le Medef le demandait le gouvernement l'a fait !

Méga bla bla, Nano résultats

Petite devinette : combien font deux augmentations de 0,4% dans l'année sur un salaire brut de 2500 € payable en décembre ?

Réponse : **20,04 € brut**

Et dire que certains présente cette augmentation comme une victoire !

Pour rappel l'inflation sur un an est de 1,5%.

CCE : motus et bouche cousue

Tout va bien dans le meilleur de mondes avec le nouveau bureau du CCE !

FO, CGC, UNSA, CGT font les morts en attendant les prochaines élections en 2011. Il y a fort à parier qu'après celles-ci on entendra de nouveau parler du CCE, car rien n'a changé réellement. **Les problèmes structurels demeurent**, et il y aura inévitablement un trou dans la caisse avec les conséquences que l'on sait sur les activités vacances familiales, vacances jeunes, ASAF etc,....

Comptez sur Sud Aérien pour rappeler à la direction et à chacune des organisations syndicales, au-delà des alliances de circonstance, leurs responsabilités dans la gestion du CCE.

Dernière minute : l'UNSA démissionne du bureau du CCE ! Ils parlent de plan de redressement qui n'a pas eu lieu comme ils le souhaitaient. On se croirait dans une réunion d'actionnaires en train de brader le patrimoine et de lourder les salariés !! Aucun mot, bien sûr, à propos de l'inversion des flux qui est la cause de tout cela.

Rien ne sera réglé tant que les PNT joueront seuls leur partition.

Travailler moins pour vivre mieux !